



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

assistants maternels

Question écrite n° 58766

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la formation des assistantes maternelles. Il était essentiel de reconnaître le statut des 300 000 assistantes maternelles et des 42 000 assistants familiaux. Toutefois, leur formation, qui consiste à apprendre les gestes de premiers secours à dispenser aux enfants en cas d'accident grave, n'est réalisée qu'après la délivrance de l'agrément. Certaines assistantes maternelles attendent jusqu'à cinq ans avant d'en bénéficier. Il lui demande donc s'il envisage de prendre des mesures afin de former les assistantes maternelles aux gestes de premier secours avant de leur délivrer l'agrément.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58766

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2127